



Ministère de l'Agriculture et
du Développement Rural



Termes de références pour les services d'un prestataire en communication

Projet : Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya en Algérie

I. INFORMATION GENERALE

<i>Intitulé de la mission :</i>	Réalisation de film et courts métrages
<i>Type de contrat :</i>	
<i>Durée du contrat :</i>	Jusqu'au 20 décembre 2021
<i>Durée de la mission :</i>	
<i>Lieu :</i>	Alger
<i>Date prévue de début :</i>	Dès que possible
<i>Superviseur :</i>	Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD , de la Directrice Nationale du Projet et de la consultante nationale en communication et sensibilisation, le designer graphique collabore activement avec le Coordonnateur national et le Conseiller technique en chef du projet

II. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de l'Algérie pilote un projet pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en conformité avec les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, en Algérie. Ce projet bénéficie du financement du FEM, avec un cofinancement du PNUD et du Gouvernement Algérien.

De par sa taille et son emplacement géographique, l'Algérie est un pays important en termes d'écosystèmes et de diversité des espèces. Ceci en fait un pays attrayant pour les bio prospections, et fournit un potentiel à explorer pour la création de nouvelles richesses et favoriser le développement, conformément à la nouvelle stratégie nationale révisée pour la diversité biologique (SPANB).

La Convention sur la diversité biologique (CDB), dans son article 15, vise à définir le droit international sur la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs des ressources biologiques et génétiques. Dans ce contexte, un régime d'accès et de partage des avantages (APA) représente une occasion pour renforcer considérablement les objectifs et les mesures de conservation de la biodiversité, en permettant la création de ressources additionnelles pour l'utilisation durable. Cependant, l'Algérie ne dispose actuellement que d'une ébauche d'un cadre juridique non fonctionnel qui régit la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques en particulier.

En effet, en 2014, une Loi-cadre sur les ressources biologiques a été adoptée, mais l'absence de textes d'application constituant un cadre réglementaire d'APA national cohérent n'a pas permis l'utilisation des RG et le partage des avantages. Aussi, un régime d'APA efficace doit être développé, suite à une large consultation avec les parties prenantes, devant faciliter l'accès aux ressources génétiques et permettre le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation durable au profit de la biodiversité et des fournisseurs de ces ressources.

Le développement de ce cadre juridique et institutionnel exige la mise en œuvre rapide et efficace de la Loi sur les ressources biologiques de 2014 et l'harmonisation avec les instruments juridiques et réglementaires en vigueur concernant les ressources génétiques et biologiques. Le cadre devrait être en conformité avec la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, prenant en compte d'autres processus internationaux pertinents. Il doit également bénéficier du soutien nécessaire pour renforcer les capacités nationales dans divers domaines, en vue d'une mise en œuvre efficiente aux niveaux national et local.

C'est dans ce contexte que le Projet a été lancé. Son objectif est de consolider les actions de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés en Algérie à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès et le partage des avantages (APA), conformément aux dispositions de la CDB et du Protocole de Nagoya.

Pour atteindre ces objectifs, le projet sera axé sur deux composantes principales, comme suit :

1. Développer une politique nationale, et un cadre juridique et institutionnel ;
2. Renforcer les capacités des institutions nationales compétentes.

Le PNUD Algérie, en partenariat avec la Direction Générale des Forêts, auprès du Ministère de l'agriculture et du développement rural , recrute un prestataire qualifié pour l'accomplissement de la mission dont le termes sont énumérés ci -dessous et ce pour une durée d'un an.

III. TACHES ET RESPONSABILITES

RESUME DE LA MISSION

Le PNUD souhaiterait engager un prestataire en communication pour :

1. La production d'un film de 26 mn sur le projet APA et d'un extrait de 10 mn de ce film en version arabe, amazigh , française et anglaise. Ce film présentera des témoignages d'acteurs du projet APA sélectionnés par le projet sous forme de succession d'interviews de 1 mn chacune qui seront ponctués de photos ,d'expériences de démonstrations pour montrer les success-stories sous un format storytelling.
Les intervenants devront être placés devant un banner contenant les éléments d'information nécessaires à l'identification du bailleur de fonds et de ses partenaires. Une liste d'intervenants, respectant l'approche genre (homme / femme), est sélectionnée en commun accord avec le bénéficiaire et le commanditaire.
2. La production de court-métrages sur l' APA sous forme d'animation en 2 D qui seront édités en version arabe, amazigh , française et anglaise pour des besoins de vulgarisation et de sensibilisation.

PRINCIPALES TACHES

Pour la réalisation de sa mission, le prestataire aura pour principales tâches :

- a) le développement des concepts : rédaction synopsis, scripts, scénarii, recherche visuelle, réalisation du storyboard, création de l'animatique., identification et préparation des lieux de tournage...

b) la production et la fabrication de l'objet audiovisuel (tournage)

c) La post production : étalonnage, montage et mixage.

Le prestataire devra rassembler tous les éléments du contexte et disposer des orientations stratégiques qui vont guider ses choix et sa démarche méthodologique ; à cet effet, il pourra planifier et organiser des réunions conjointement avec l'appui et la collaboration de l'équipe du Projet.

Des déplacements seront à prévoir dans les Wilaya d'Alger, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Bejaia, Jijel, El Tarf, Souk Ahras, Laghouat, Djelfa, Tamanrasset, Tlemcen, Ain t'émouchent (2 j en moyenne par Wilaya)

IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES) ET CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Les vidéos (capsules) et le film corporate sont conçus pour être utilisés pour des besoins de formation et d'information et de sensibilisation ; ils seront également diffusés via les réseaux sociaux. La qualité de compression requise est (SD, HD, HDV) et une fourniture aux formats MP4, WMV, FLV et AVI est requise.

Livrables	Durée	Mode de diffusion prévu	Date de livraison
1. film corporate sur le projet APA	26 mn	Internet et projection publique, réseaux sociaux	31 mai 2021
1.Extrait du film corporate	10 mn	Projection en salle lors d'évènements mais également sur les réseaux sociaux	31 mai 2021
3 capsules video en 2 D			
➤ Capsule 1 dédiée à expliquer les modalités d'accès aux ressources biologiques et aux connaissances traditionnelles qui leurs sont associées	10 mn		30 mars 2021
➤ Capsule 2 explicative sur : - Le Consentement Préalable donné en Connaissance de Cause (CPCC) - Les Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA)	10 mn	Projection en salle lors d'évènements mais également sur les réseaux sociaux et le site web du projet APA	30 mars 2021
➤ Capsule 3 destinée à sensibiliser les détenteurs de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles quant à leur conservation, leur utilisation durable et leur valorisation.	10 mn		30 mai 2021

V. QUALIFICATIONS

<i>Expérience</i>	<p>La présente mission s'adresse aux sociétés de communication ayant des compétences confirmées et disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation de films audiovisuels et d'animations et de spots publicitaires ;</p> <p>Le prestataire devra être en mesure de justifier de la réalisation de contenus vidéo diffus(és)ables à la télévision et sur les réseaux sociaux.</p>
<i>Méthodologie de travail</i>	<p>Le prestataire devra, à travers sa méthodologie de travail démontrer sa bonne compréhension de la mission et présenter :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les modalités de réalisation des travaux, objets de ces termes de références, et- Un planning de réalisation
<i>Autres qualifications :</i>	<p>Le prestataire devra disposer des ressources humaines et matérielles requises pour l'accomplissement de sa mission ;</p> <p>Le personnel principal devra disposer notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">• De capacités de communication orale et écrite et de présentation de projets de communication• D'une excellente culture générale• D'un esprit créatif• D'un savoir-faire en prise de photos

VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

OFFRE TECHNIQUE

Le prestataire devra :

- Citer au moins 3 références récentes de réalisations similaires et fournir un lien à partir duquel pourra être visualisé son savoir-faire, ses compétences et sa capacité à proposer des idées et produits innovants en phase avec cette mission
- Présenter les ressources humaines (CV) qu'il compte mobiliser pour la réalisation de sa mission ;
- Citer les équipements et matériels utilisés pour réaliser la commande (unité de tournage, image et son full HD unité d'éclairage, machinerie et accessoires, cellule de montage
- Proposer sa méthodologie de prise en charge de sa mission et son planning de réalisation
- Présenter deux propositions de scénario et de story-board pour la sensibilisation des détenteurs de ressources biologiques et de connaissances traditionnelles associées.

NB : les prestataires peuvent s'inspirer d'un film disponible sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=Rh06zuAT-hU&t=10s>

OFFRE FINANCIERE

L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables). Le candidat doit détailler le calcul de son offre financière, y stipulant les frais de voyage, les indemnités journalières, et le nombre de jours de travail prévus. L'offre doit être exprimée en Dinars algériens (voir annexe 2 téléchargeable sur le site de publication du PNUD).

VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

A. EVALUATION TECHNIQUE

Critère technique		Note
1	Références professionnelles (nombre de travaux et qualité des travaux réalisés) : <ul style="list-style-type: none">- Entre 5 et 10 références10 points- Entre 10 et 15 références15 points- Plus de 15 références20 points	20
2	Expérience professionnelle <ul style="list-style-type: none">- Entre 5 et 10 ans..... 10 points- Plus de 10 ans15 points	15
3	Note méthodologique de prise en charge de la mission et son planning de réalisation	15
4	Ressources humaines <ul style="list-style-type: none">- Concepteur- Réalisateur- Équipe de techniciens : cadreur, preneur de son, graphiste, dessinateur...	10
5	Moyens techniques affectés à la mission (laptop,caméras,table de montage ..) et logiciels adaptés à la mission	10
Total		70

B. EVALUATION FINANCIERE

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins distante (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

C. NOTE GLOBALE

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG). Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

VIII. DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email procurement.project.dz@undp.org, en indiquant comme objet « **prestataire en communication – Projet APA** ».

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écartier toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.